

## LISTE DES CONDAMNATIONS POUR EXERCICE ILLÉGAL POUR LA PÉRIODE DE JUILLET À DÉCEMBRE 2013

NOM DU CONTREVENANT	#	SECTION	VILLE	CHANTIER	INFRACTION	JUGEMENT
Yvan Béland	864 1011	<b>AB</b>	Val-d'Or	9777, chemin de la Baie-Carrière	Avoir exécuté ou fait exécuter des travaux d'électricité au 9777, chemin de la Baie-Carrière à Val-d'Or au cours du mois de mai 2012 sans être membre de la CMEQ.	Coupable d'avoir exécuté ou fait exécuter des travaux d'électricité sans être membre de la CMEQ. <b>Date du jugement : 01/08/2013</b> <b>Amende : 5 000 \$</b> <b>Cour : 615-61-018468-139</b>
Dominic Deschesnes	687 775	<b>LN</b>	Berthierville	861, rang Rivière-Bayonne Sud	Avoir exécuté ou fait exécuter des travaux d'électricité au 861, rang Rivière-Bayonne Sud à Berthierville, au cours de la période du 1 <sup>er</sup> novembre au 31 décembre 2011 sans être membre de la CMEQ.	Coupable d'avoir exécuté ou fait exécuter des travaux d'électricité sans être membre de la CMEQ. <b>Date du jugement : 19/09/2013</b> <b>Amende : 500 \$</b> <b>Cour : 705-61-085568-125</b>
Réal Laliberté	570 637	<b>ES</b>	Sherbrooke	Région de la ville de Sherbrooke	Avoir laissé entendre, ou fait présumer ou croire erronément qu'il a le droit d'exercer le métier de maître électricien à Sherbrooke, le ou vers le 25 octobre 2011, sans être membre de la CMEQ.	Coupable d'avoir laissé entendre ou fait présumer ou croire qu'il a le droit d'exercer le métier de maître électricien sans être membre de la CMEQ. <b>Date du jugement : 13/12/2013</b> <b>Amende : 500\$</b> <b>Cour : 450-61-053369-129</b>